



**Avocat au Barreau de
BOURGES**

Associé au sein d'une SELARL
composée de 10 avocats

Président de la CARPA Centre-
Loire (9 barreaux)

Membre du Conseil de l'Ordre

Membre de la Juridiction
disciplinaire

Ancien Bâtonnier
(2014-2015)

Ancien Président de la COBAL
(2020-2021)

Ancien Président du CRFPA de
la Cour d'Appel de Bourges

Mesdames et Messieurs Les Bâtonnier(e)s
Mes Chers Confrères,

A l'occasion du renouvellement partiel des membres
du bureau de la conférence des bâtonniers, j'ai
l'honneur de solliciter votre suffrage pour le collège
des barreaux de moins de 100 avocats.

En effet, c'est toujours avec la même motivation et la
même énergie que je souhaite m'engager au service
des confrères, au sein de notre conférence.

Au cours de mon bâtonnat, j'ai découvert, comme
vous, ce lieu d'échanges fructueux qu'est notre
Conférence.

J'ai tout de suite adhéré aux valeurs qu'elle porte, et
dans lesquelles je me retrouvais, notamment la
défense de nos territoires judiciaires pour conserver
ce maillage territorial qui est une nécessité et un
besoin pour nos concitoyens.

En tant que Bâtonnier ou Président de Conférence
Régionale, j'ai toujours marqué une opposition ferme
à toutes les tentatives des pouvoirs publics qui
portaient atteinte à notre indépendance, que ce soit
dans le cadre de l'exercice de notre profession (carte
judiciaire, secret professionnel, avocat en
entreprise...) ou dans son organisation interne
(ordinalité, réforme des retraites...).

Mais cette opposition n'a jamais été une posture car
il est nécessaire que notre profession s'adapte aux
évolutions de notre société, ce dont j'ai pleinement
conscience.

BOURGES

4 Rue Porte Jaune
CS 50025
18007 BOURGES CEDEX
Tél. 02.48.27.10.80
Fax. 02.48.27.10.89

VIERZON

5 ter rue de la Gaucherie
18100 VIERZON
Tél. 02.48.75. 08.13
Fax. 02.48.71.29.92

NEVERS

6 rue Hoche
58000 NEVERS
Tél. 02.48.27.10.80
Sur rendez-vous

C'est ainsi, qu'au sein de ma conférence régionale, j'ai œuvré à la professionnalisation de nos CARPA, en mutualisant celles-ci, afin de réaliser des économies, tout en assurant un meilleur service aux confrères, sans pour autant solliciter de cotisations, et en respectant les prérogatives des Bâtonniers de chaque ordre adhérent.

De même, dans le cadre de la formation professionnelle, j'ai initié l'organisation d'un colloque, à Bourges, pour sensibiliser nos confrères au développement des outils numériques mis au service de notre profession. C'est la vocation de la Conférence d'aider et de soutenir les Bâtonniers à affronter les changements importants que connaît notre profession depuis plusieurs années.

Fort de l'expérience acquise dans l'exercice de mes différentes fonctions, j'aurais à cœur d'assumer dans l'intérêt des confrères les responsabilités qui pourraient m'être confiées au sein du Bureau de la Conférence des Bâtonniers.

Je serai néanmoins toujours vigilant pour que le socle des valeurs sur lequel repose la profession d'Avocat et qui en fait sa force, à savoir la protection des libertés individuelles, l'indépendance de notre profession, le respect du secret professionnel, notre déontologie... soit toujours protégé.

Mes chers Confrères, sachez que ma passion et mes convictions sont toujours intactes, et que ce serait un honneur pour moi de les mettre à votre service si vous m'accordez votre confiance.

Je vous prie de me croire, Mesdames et Messieurs les Bâtonnier(e)s,

Votre bien dévoué.



Philippe THIAULT

06 11 97 13 50

philippe.thiault@alciat-juris.com

BOURGES

4 Rue Porte Jaune
CS 50025
18007 BOURGES CEDEX
Tél. 02.48.27.10.80
Fax. 02.48.27.10.89

VIERZON

5 ter rue de la Gaucherie
18100 VIERZON
Tél. 02.48.75. 08.13
Fax. 02.48.71.29.92

NEVERS

6 rue Hoche
58000 NEVERS
Tél. 02.48.27.10.80
Sur rendez-vous